

CAVALCADE



23
AVRIL

limoges.fr



Contact presse Ville de Limoges :

Claire GLÉDEL

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr

 [/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)

 [@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)

 [7ALimoges](https://www.youtube.com/channel/UC7ALimoges)

 [villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)

 [/ville_de_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)

 [Ville de Limoges](https://www.linkedin.com/company/ville-de-limoges)



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION



unesco

Membre du
Réseau des Villes créatives

Sommaire

La Cavalcade de printemps	3
Les groupes invités	4
Ordre de passage du défilé	11
Le parcours du défilé	12
Les incidences sur le stationnement et la circulation	13

La Cavalcade de printemps dimanche 23 avril dans le centre-ville



Dimanche 23 avril, la déambulation de la Cavalcade de printemps débutera à 15h depuis le Champ-de-Juillet. Chars et groupes musicaux défilent sur 1300 mètres jusqu'au square Jacques-Chirac, devant l'hôtel de ville. Le public est bien entendu invité à se déguiser et à se joindre à la parade pour fêter le printemps.

Dès 12h, petits et grands pourront découvrir au Champ-de-Juillet les dix chars décorés par les ateliers municipaux : « Looney Tunes », « Alice au pays des merveilles », « So French (Moulin rouge) », « Bora-Bora », « La légende de l'ouest », « Ave César », sans oublier ceux de la radio Flash FM (partenaire de l'évènement), des Gueules Sèches, du Comité Miss Limoges, ainsi qu'un char dédié aux confettis.

De 13h à 15h, les animateurs de Flash FM feront vivre en direct l'évènement sur les ondes (89.9) depuis le Champ-de-Juillet, avant de poursuivre les animations sur leur char.

Le cortège de la cavalcade se mettra en route à partir de 15h en empruntant son circuit habituel : avenue de la Libération, boulevard Carnot, place Stalingrad, rue Jean-Jaurès, boulevard Louis-Blanc, square Jacques-Chirac. **Le long du parcours, quatre podiums accueilleront les artistes de l'ensemble Polychrome (rue Jean-Jaurès devant l'Opéra), Calypsonate (rue Jean-Jaurès en bas de la rue Jeanty-Sarre), LFL Cabaret (place Manigne) et Gospel Fusion (hôtel de ville).**

Le public pourra applaudir tour à tour, parmi les chars, de nombreux groupes locaux ou invités : la Banda de Bessines, l'Harmonie municipale de Limoges, la Fanfare des Gueules Sèches, le Limouzi Samba Gang, Os Lusitanos, Prestige parade (Sauviat-sur-Vige), Lou Rossigno do Limouzi, Tchimbé, Lemovice Country Dance, la Compagnie Circadiem, le groupe breton Labour Ha Kan, Alizés 78.

Suivez La Cavalcade sur les réseaux sociaux de la Ville de Limoges :

 /villedelimoges  @VilleLimoges87  /ville_de_limoges

Et sur Flash FM (89,9)

Les groupes invités

↳ LES GROUPES PARTICIPANT AU DÉFILÉ

La Banda de Bessines

Créée en 1889 sous l'impulsion de quelques musiciens de la commune, c'est réellement en 1981 que la Banda de Bessines a vu le jour sous ses traits actuels. Bien vite les qualités des musiciens ont été reconnues au-delà des limites de la Haute-Vienne, y compris par des remises de prix lors de festivals et concours de bandas. Au fil du temps, cette troupe joyeuse et colorée a commencé à se déplacer de plus en plus en France et à l'étranger, animant des centaines de défilés, carnivals, cavalcades, corsos fleuris, festivals, férias... Son répertoire : les airs populaires des fêtes traditionnelles du Sud-Ouest, mais aussi les airs espagnols, le rock, le jazz, la rumba ou la salsa.



© La Banda de Bessines

L'Harmonie municipale de Limoges

L'HML, dont le siège est à la Maison de la Musique, accueille tous les types d'instrumentistes et dispose d'une école afin d'initier les débutants jeunes ou moins jeunes à la pratique musicale. Les points forts de l'association : « *L'implication de toute une équipe de bénévoles dans le partage des tâches et les prises de décisions. La cohésion de tous autour du directeur musical, dans la convivialité et la bonne humeur, pour passer ensemble des moments de détente et de plaisir, en musique.* »



© Harmonie municipale de Limoges

Tchimbé

Créé en 1976 à Limoges, le groupe associatif Tchimbé réunit des danseurs et des musiciens soucieux de promouvoir le folklore antillais. Il défile au son des percussions et des cuivres, avec des costumes chatoyants et colorés, et restitue parfaitement l'ambiance du carnaval antillais, synonyme de fête, de déguisement, de célébration, mais aussi, avant tout, de liberté et de partage.



© Tchimbé

Lou Rossigno do Limouzi

Ce groupe de bénévoles, unis par la même passion pour la tradition et la fête, anime des spectacles autour des musiques, des danses et chants traditionnels du Massif Central. Des saynètes inspirées de la vie laborieuse du début du XX^e siècle viennent, sous un aspect humoristique, agrémenter ses spectacles. Revu à chaque saison, son programme met à l'honneur les polkas, bourrées, scottishs, mazurkas, marches, danses à thèmes ou d'imitation. Il se produit dans diverses fêtes de villes ou villages, pour des animations où les traditions de notre région sont mises en valeur. Pour la Cavalcade de Limoges, le groupe abandonnera sabots et barbichets pour des déguisements de circonstance, et sera accompagné par les enfants de l'école associative Calendreta lemosina.



© Lou Rossigno do Limouzi

La Fanfare des Gueules Sèches

Créée en 1922 pour le carnaval de Limoges, la Fanfare des Gueules Sèches n'a jamais cessé, depuis cette date, de communiquer sa joie de vivre et sa bonne humeur dans l'Europe entière: Nice, Saint-Quentin, Douai, Stuttgart, Gdansk, Sète, San Sebastian, Nantes, Mont-de-Marsan, Sisteron, Albi... et bien sûr Limoges. Son répertoire musical est très varié et s'est enrichi au fil des années : aux traditionnelles valse, polkas ou marches s'ajoutent maintenant variété, jazz et autres musiques contemporaines.



© La Fanfare des Gueules Sèches

Cette association d'amoureux de la musique de tous âges pérennise depuis maintenant un siècle le costume et la devise de ses fondateurs : « Honni soit qui mal y pense ». Ses membres sont eux-mêmes formateurs des futurs musiciens de la fanfare, au sein d'une école de musique créée en 1991 et tournée vers les instruments à vent et à percussions, en pratique individuelle et en pratique collective.

En 2022, c'est tout naturellement que la Fanfare des Gueules Sèches a célébré son centième anniversaire à l'occasion de la cavalcade de Limoges, dont elle était l'invitée d'honneur.

Sa renommée franchit même les frontières avec des prestations fréquentes en Allemagne, où ils sont jumelés avec les Zigeunerinsel de Stuttgart depuis plus de 40 ans, mais aussi en Hongrie (Siófok), en Suisse (Genève), en Pologne (Gdansk), en Belgique (Gent) et en Espagne (San Sebastian). Dernièrement, les Gueules Sèches ont traversé l'Atlantique pour se produire à Charlotte, en Caroline du Nord (USA).

Le Comité de Miss Limoges

L'élection de Miss Limoges 2023 est prévue le samedi 8 avril à l'Espace Croczy à Boisseuil. Miss Limoges pourra prendre place sur son char d'apparat et participer au défilé.

Os Lusitanos

Ce groupe a été fondé en 1992 dans le but de promouvoir le folklore portugais à Limoges grâce des chants, danses, musiques et costumes. Avec une trentaine de danseurs, chanteurs et musiciens le groupe représente les traditions du Portugal des années 1900, chaque région du Portugal est représentée à travers les costumes traditionnels. Os Lusitanos est une association qui fait partie des habitués de la Cavalcade de Limoges où elle s'est longtemps produite sur podium avant de décider, en 2018, de prendre part au défilé.



© Os Lusitanos

Limouzi Samba Gang

Le Limouzi Samba Gang est une batucada (groupe de percussions brésiliennes) composée d'une trentaine de musiciens. Elle propose un répertoire varié à base de samba reaggae, de timbalada, de carioca et autres maracatus, enrichi par des compositions originales frappant aux portes du sambarock et du sambafunk. Le Limouzi Samba Gang propose ainsi des spectacles musicaux sur des rythmes endiablés et ensoleillés. Très active dans la vie associative musicale du Limousin, cette batucada s'approprie la rue en déambulant lors des principales manifestations de la région et des alentours.



© Limouzi Samba Gang

Prestige Parade (ensemble chorégraphique de Sauviat-sur-Vige)

L'ensemble chorégraphique Prestige Parade a vu le jour en 1966 à Sauviat-sur-Vige. Il s'agissait alors d'une troupe de majorettes, qui s'est très vite distinguée par la qualité de ses costumes et de ses chorégraphies, au point de se transformer en 1994 en troupe de danse évoluant aussi bien sur scène que lors de défilés en extérieur. Désormais,



© Prestige Parade

l'ensemble chorégraphique présente deux spectacles : « Prestige Parade », parade de rue costumée, dansée et chorégraphiée sur des musiques contemporaines, et la « Revue Prestige », spectacle de music-hall qui réunit plus de 25 danseurs et chanteurs revisitant les comédies musicales, les revues de plumes, le french-cancan...

Lemovice Country Dance

Le Lemovice Country Dance est une association créée le 1^{er} février 2008 par un groupe d'amis qui souhaitent partager leur passion pour la danse et la musique country.

L'association propose des cours et s'investit localement dans de nombreuses actions telles que le Téléthon, les Blouses Roses, la Fête des fleurs à Condat sur Vienne, la Fête de l'automne organisée par le Centre Social Municipal de la Bastide, la Fête de la Musique à Limoges, etc.

Son bal annuel est l'occasion de réunir tous les adhérents ainsi que leurs familles et amis sur la piste de danse dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Le Lemovice Country Dance participe pour la première fois au défilé de la cavalcade de Limoges avec ses chorégraphies cadencées par le doux son de la musique country.

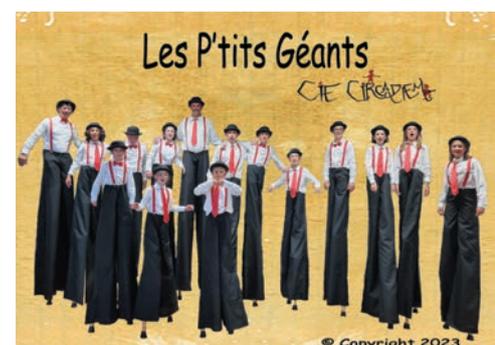


© Lemovice Country Dance

Compagnie Circadiem

Les P'tits Géants est une troupe locale créée récemment au sein de l'association Circadiem par François, intervenant dans le domaine du cirque, et Vincent, ancien responsable de la Compagnie Yalicko. Ils ont souhaité mettre leurs compétences en commun pour proposer des stages d'échasses aux enfants. Depuis plus d'un an, les P'tits Géants forment une véritable troupe qui découvre le monde du spectacle au fil des événements auxquels ils participent.

Il s'agit donc de leur première participation à la cavalcade de Limoges.



© Copyright 2023
© Compagnie Circadiem

Fédération Française des Arts et Traditions Populaires

La FFATP propose à la Ville de Limoges deux groupes traditionnels :

↳ **Le groupe breton Labour Ha Kan** : depuis sa création en 1936, le Cercle Celtique Labour Ha Kan a pour vocation l'étude, la mise en valeur et la transmission de la danse et la musique traditionnelle de Bretagne. Les danseurs et musiciens sont passionnés et portent selon les représentations, le costume de Châteaulin ou des costumes variés issus des différents terroirs bretons. Avec l'expérience des années, le Cercle s'est engagé vers une transposition scénique des traditions tout en préservant leur authenticité.



© Labour Ha Kan

↳ **Groupe antillais Alizés 78** : l'association fondée le 6 juillet 2006 dans le but de promouvoir les arts et folklores des Antilles, de la Guyane et de l'Océan Indien (Ile Maurice et Réunion) ne cesse d'évoluer. Au fil des années, Alizés 78 se révèle être une véritable compagnie de danses traditionnelles qui a pour objectif premier de faire découvrir les diverses danses traditionnelles : danses de salon (Mazurka, biguine, Quadrille, Haute-taille, Polka...), danses au tambour (Gwo ka, bèlè, Kalenda, Scènes de la vie dans les Collectivités d'Outre-Mer (coupe de la canne, lavandières, koud'min à la campagne), danses de l'Océan indien (Séga de l'Ile Maurice et de la Réunion).

Alizés 78 a participé à de nombreuses prestations en métropole, en Guadeloupe, Martinique, Algérie, Canada et participe volontiers à des échanges interculturels avec des groupes de danses d'origines culturelles diverses.



© Alizés 78

↳ LES GROUPES À RETROUVER SUR LES PODIUMS

Polychrome (rue Jean-Jaurès devant l'opéra)

Association musicale créée en 1996, Polychrome réunit sept musiciens passionnés. Ils se produisent régulièrement dans le cadre de manifestations d'associations, fêtes de municipalités, soirées privées, arbres de Noël, autour d'un répertoire de reprises de variété, pop et rock.



© Polychrome

Calypsonate (rue Jean-Jaurès en bas de la rue Jeanty-Sarre)

Cette association créée en 1951 comprend deux pôles d'activité : une école de musique enseignant l'accordéon, le piano, la guitare, les percussions, et un orchestre de quatorze musiciens, tous amateurs et bénévoles, sous la direction d'un chef titulaire d'un diplôme national. On y retrouve des accordéonistes, des pianistes, des percussionnistes, avec parfois d'autres musiciens ou chanteurs invités, réunis pour explorer un répertoire varié associant musiques de films ou de dessins animés, chansons françaises, musique classique, jazz, standards du rock.



© Calypsonate

LFL Cabaret (place Manigne)

LFL est une association née en 1936. Sa vocation a évolué au fil du temps : dédiée à l'origine à l'apprentissage de la musique, puis de la danse, elle s'est largement tournée, à partir des années 60, vers le spectacle musical. Elle présente désormais un show de deux heures réunissant sur scène une trentaine de danseuses, de chanteurs et de musiciens mettant à l'honneur la variété française et internationale.



© LFL Cabaret

Gospel Fusion (hôtel de ville)

L'association a pour objet le développement au niveau régional et national de la musique négro spirituals et du gospel sous tous ses formes. Elle privilégie la construction du lien social et intergénérationnel au sein des quartiers, villes et campagnes ainsi que l'accès à la culture pour tous. Elle participe à des concerts, stages, festivals et autres manifestations ouvertes à tout public, pour développer ses actions sociales. La chorale est principalement composée d'adultes mais elle accueille également les enfants.



© Gospel Fusion

Ordre de passage du défilé

1^{er} char : Char confettis

Compagnie Circadiem

2^{ème} char : Flash FM Radio

Harmonie municipale de Limoges

3^{ème} char : Looney Tunes

Os Lusitanos

Labour Ha Kan

4^{ème} char : Alice au pays des merveilles

Limouzi Samba Gang

5^{ème} char : So French

Prestige Parade

6^{ème} char : Bora-Bora

Tchimbé

Alizés 78

7^{ème} char : La légende l'ouest

Lemovice Country Dance

8^{ème} char : Char des Miss

Banda de Bessines

9^{ème} char : Avé César

Lou Rossigno + Calendreta

10^{ème} char : Char des Gueules Sèches

Fanfare des Gueules Sèches

Les incidences sur le stationnement et la circulation

À l'occasion de la Cavalcade, **le stationnement des véhicules sera provisoirement interdit** :

- Du 20 avril 2023 à 18 heures au 24 avril 2023 à 17 heures place Manigne, sur la totalité du parc de stationnement.
- Le 23 avril 2023 de 8 heures à 22 heures :
 - place Haute-Vienne, sur la totalité des emplacements
 - Champ de Juillet, dans sa partie comprise entre l'avenue de la Libération et le cours Bugeaud (contre allée incluse)
- Du 22 avril 2023 à 18 heures au 23 avril 2023 à 22 heures :
 - place Franklin-Roosevelt sur le parc de stationnement situé entre l'avenue Georges-Dumas, la place Léon-Betoulle et la rue Jean-Pierre-Timbaud
 - rue Jean-Pierre-Timbaud, sur la totalité des emplacements de stationnement
- Le 23 avril 2023 de 6 heures à 22 heures sur la totalité du parcours :
 - cours Vergniaud
 - avenue de la Libération
 - place de la Préfecture
 - boulevard Carnot, dans la partie comprise entre l'avenue de la Libération et la rue du Général-Cerez
 - place Stalingrad, dans la portion comprise entre et dans le sens rue Turgot → boulevard Carnot
 - rue Jean-Jaurès
 - boulevard Louis-Blanc, entre la rue Gabriel-Péri et la place Léon-Betoulle
 - place Léon-Betoulle
 - avenue Georges-Dumas, dans la portion comprise entre la rue des Petites Maisons et la place Léon-Betoulle
- Le 23 avril 2023 de 6 heures à 22 heures sur les rues adjacentes au parcours :
 - boulevard Gambetta, dans la partie comprise entre le boulevard Louis-Blanc et la rue Vigne de Fer
 - rue Dupuytren, sur les emplacements matérialisés entre le boulevard Gambetta et l'immeuble n°12
 - rue Jeanty-Sarre
 - rue Élie-Berthet
 - rue Dalesme

- rue des Combes, entre rue des Filles-Notre-Dame et place Stalingrad
- place Stalingrad, dans sa totalité
- esplanade Blanqui, sur 20 emplacements de stationnement situées au droit et en face de la salle Jean-Pierre-Timbaud et de l'entrée du réfectoire
- cours Vergniaud
- avenue Garibaldi, dans la partie comprise entre cours Bugeaud et cours Gay-Lussac
- rue du Major-Staunton
- rue du Général-Cérez
- avenue de la Libération, entre et dans le sens place Denis-Dussoubs → place de la Préfecture
- cours Bugeaud, dans la partie comprise entre l'avenue Garibaldi et le cours Jourdan

À cette même occasion, **la circulation des véhicules sera provisoirement interdite à l'exception des véhicules participant au défilé du carnaval :**

- Du 21 avril 2023 à 8 heures au 24 avril 2023 à 17 heures place Manigne
- Le 23 avril 2023 de 8 heures à 14 heures rue Frédéric-Le Play

Une déviation sera instaurée durant cette période par la rue Malinvaud.

- Le 23 avril 2023 de 8 heures à 22 heures :
 - avenue Baudin, dans la partie comprise entre l'avenue Georges-Dumas et l'avenue de la Révolution
 - boulevard Gambetta, dans la portion comprise entre la rue Dupuytren et l'avenue Baudin
- Le 23 avril 2023 de 13 heures à 22 heures sur la totalité du parcours :
 - cours Vergniaud
 - avenue de la Libération, entre cours Vergniaud et boulevard Carnot
 - place de la Préfecture
 - boulevard Carnot, dans la partie comprise entre l'avenue de la Libération et la rue du Général-Cérez
 - place Stalingrad, dans la portion comprise entre et dans le sens rue Turgot → boulevard Carnot
 - rue Jean-Jaurès
 - boulevard Louis-Blanc, entre la rue Gabriel-Péri et la place Léon-Betoulle
 - place Léon-Betoulle
 - avenue Georges-Dumas, dans la portion comprise entre la rue des Petites Maisons et la place Léon-Betoulle

À cette même occasion, la circulation des véhicules sera provisoirement interdite sur les rues adjacentes :

- Le 23 avril 2023 de 8 heures à 22 heures :
 - cours Bugeaud, entre cours Jourdan et avenue Garibaldi
 - cours Bugeaud entre et dans le sens du rond-point cours Jourdan
 - Champ de Juillet, dans sa partie comprise entre avenue de la Libération et le cours Bugeaud (contre allée incluse)
 - rue Jeanty-Sarre
 - rue Élie-Berthet dans sa portion comprise entre le parking Indigo et la rue Jeanty-Sarre
- Le 23 avril 2023 de 13 heures à 22 heures :
 - cours Jourdan entre et dans le sens place Jourdan-cours Bugeaud
 - avenue Garibaldi entre cours Bugeaud et cours Gay-Lussac
 - rue du Général-Cérez
 - rue du Major-Staunton
 - avenue de la Libération, entre et dans le sens place Denis-Dussoubs → rue de la Préfecture
 - rue Fitz-James
 - place de la République
 - rue de la Terrasse
 - rue des Combes, entre et dans le sens place Denis-Dussoubs à rue Jean-Jaurès
 - rue Turgot, entre et dans le sens rue Victor-Hugo à rue Jean-Jaurès
 - rue Rafilhoux, entre le pavillon du Verdurier et la rue Jean-Jaurès
 - rue Fourie
 - rue Édouard-Vaillant
 - rue du Clocher
 - rue du Consulat
 - rue du Temple
 - rue des Charseix, entre et dans le sens rue Gabriel-Péri → place Manigne
 - boulevard Louis-Blanc, entre et dans le sens rue Gabriel-Péri → rue Jean-Jaurès
 - rue Jean-Pierre-Timbaud
 - rue Delescluze
 - rampe Villepreux-Power
 - rue Charles-Michels
 - boulevard Carnot entre l'entrée du parking et l'avenue du Général-Cérez
 - rue Louis-Longequeue

Les véhicules de la STCL seront autorisés exceptionnellement à circuler jusqu'à 14 heures dans le sens rue Turgot – place Stalingrad – rue du Général-Cérez – avenue de la Libération – cours Vergniaud – cours Gay-Lussac.

À cette même occasion, la **vitesse** des véhicules sera limitée à 30km/h, **boulevard Carnot** dans la portion comprise entre le carrefour Tourny et le n°41, **le 23 avril 2023 de 13 heures à 22 heures.**

Le sens de circulation sera inversé et un sens unique sera instauré entre et dans le sens rue Jean-Jaurès → boulevard Victor-Hugo **le 23 avril 2023 de 13 heures à 22 heures.**

Le sens de circulation sera inversé et un sens unique sera instauré entre et dans le sens place Saint-Pierre → place Fournier **le 23 avril 2023 de 13 heures à 22 heures.**

Le sens de circulation sera inversé et un sens unique sera instauré entre et dans le sens rue Dalesme → carrefour Tourny **le 23 avril 2023 de 13 heures à 22 heures.**

Durant le déroulement de la manifestation, des déviations suivantes seront mises en place :

- concernant les véhicules circulant avenue Garibaldi en direction du carrefour Tourny, ils seront déviés cours Gay-Lussac ;
- concernant les véhicules circulant boulevard Gambetta en direction de la place Léon-Betoulle, ils seront déviés par la rue Dupuytren/avenue Baudin ;
- concernant les véhicules circulant quai Louis-Goujaud et Pont Neuf en direction du centre-ville, ils seront déviés par le quai Saint-Martial et l'avenue de la Révolution ;
- concernant les véhicules circulant avenue des Bénédictins en direction du centre-ville, ils seront déviés par l'avenue du Général-de-Gaulle ;
- concernant les véhicules circulant boulevard Louis-Blanc en direction de la place Léon-Betoulle, ils seront déviés par rue Gabriel-Péri, rue des Petites Maisons et avenue Georges-Dumas.

Durant la durée de la manifestation, les règles de circulation seront modifiées de la manière suivante :

- les véhicules circulant rue du Portail Imbert en direction de la rue Turgot auront l'obligation de tourner à gauche ;
- les véhicules sortant du parking Indigo rue Élie-Berthet auront l'obligation de tourner à droite en direction de la place des Bancs ;
- les véhicules circulant rue Gabriel-Péri auront l'obligation de tourner à droite sur rue des Charseix ;
- les véhicules sortant de l'esplanade Blanqui auront l'obligation de tourner à gauche vers la faculté de droit.